



Crédit consommation jusque quel âge

Par **travelleuse90**, le **02/05/2019** à **09:43**

Bonjour à tous,

Je me permets d'écrire sur ce forum, je suis à la recherche de renseignements. Je dois réaliser des travaux de rénovation de ma toiture, mais je n'ai pas suffisamment d'argent à ma disposition. Nous touchons une petite retraite convenable avec mon mari. J'aurai besoin de faire un [crédit consommation](#) de 4 000€ à 5 000€. Je ne sais pas si je suis éligible par rapport à mes capacités de rembourser le crédit et surtout s'il y a un âge maximal pour souscrire à un crédit consommation.

Je vous remercie par avance pour votre aide.

Sophie

Par **morobar**, le **02/05/2019** à **10:11**

Bonjour,

Il n'y a pas d'âge maximal, uniquement une capacité à rembourser ou à cautionner le montant du crédit envisagé.

Il faut donc vous renseigner auprès de votre banque, surtout si vous y êtes connue.

Par **Philouu**, le **26/08/2019** à **16:44**

Bonjour,

Quelques explications générales sur le crédit à la consommation sur cet article :
<https://www.latribune.fr/supplement/le-credit-a-la-consommation-813634.html>

Sinon effectivement, il n'y a pas de limite d'âge. Vous pouvez réaliser une simulation sur un ou plusieurs comparateurs en ligne pour savoir si vous êtes éligible et à quel niveau par rapport à vos informations.

Cordialement

Phil